

COMPTE-RENDU DE REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 26 AVRIL 2010

LE VINGT-SIX AVRIL DEUX MIL DIX à 20h30 minutes, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur FORGEARD Robert, Maire.

Etaient présents : CRUCHET Jacky, BREBION Patrick, COEURET Laurent, DEROUIN Joël, DROUET Dominique, LEBARBIER Christelle, RAGOT Christelle.

Etaient absents excusés : BOURNEUF Georges, PERDRIAU Olivier.

Madame LEBARBIER Christelle a été élue Secrétaire.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MARS 2010

LE CONSEIL MUNICIPAL VOTE A L'UNANIMITE L'AJOUT D'UNE DELIBERATION

DELIBERATION POUR DECISION MODIFICATIVE N°1 AU BUDGET COMMUNE 2010

Le Conseil Municipal vote la décision modificative suivante au budget de la commune 2010 :

- Dépenses d'investissement
 - 2318 autres immobilisations corporelles en cours 31 500 €
 - 27638 créances sur autres établissements publics 31 500 €

CHOIX D'UN MAÎTRE D'ŒUVRE POUR LE DOSSIER ASSAINISSEMENT

Le Conseil Municipal a étudié les quatre dossiers reçus en tenant compte, des références de projets similaires, des moyens matériels et humains et du taux d'honoraires pour cette mission.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- confie à la société SAFEGE, la mission de maîtrise d'œuvre pour la réalisation de l'assainissement collectif de Maisoncelles,
- autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

INDEMNITÉ DE CONSEIL ALLOUÉE AU COMPTABLE DU TRÉSOR

Cette délibération sera reportée au prochain conseil.

NOUVELLES ATTRIBUTIONS DES RÔLES AU SEIN DES COMMISSIONS SUITE À LA DÉMISSION DE MR PERDRIAU

Suite à la démission, en date du 25 mars 2010, pour motifs personnels de Mr PERDRIAU Olivier, conseiller municipal, il y a lieu de modifier les commissions communales.

Après délibération, le Conseil Municipal fixe comme suit la nouvelle composition des commissions communales :

- Commission bâtiments

Membres : FORGEARD Robert, BREBION Patrick, BOURNEUF Georges, DEROUIN Joël, DROUET Dominique.

- Commission chemins

Membres : FORGEARD Robert, BOURNEUF Georges, DROUET Dominique, COEURET Laurent, CRUCHET Jacky, DEROUIN Joël.

- Commission finances

Membres : FORGEARD Robert, CRUCHET Jacky, BREBION Patrick, RAGOT Christelle.

- Commission fleurissement

Membres : DROUET Dominique, BREBION Patrick, LEBARBIER Christelle, RAGOT Christelle.

- Commission communication

Membres : FORGEARD Robert, BREBION Patrick, COEURET Laurent, RAGOT Christelle.

Ainsi que les commissions extra-communales.

Le Conseil Municipal nomme Mr DEROUIN Joël, délégué titulaire au SIVOS de Bouloire.

Le Conseil Municipal nomme Mr COEURET Laurent, délégué titulaire au SIVOS de Tresson.

Le Conseil Municipal nomme Mme RAGOT Christelle à la commission communication de la Communauté de Communes du Pays Bilurien.

CONCESSION DE CIMETIÈRE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- supprime les concessions perpétuelles,
- instaure des concessions cinquantennaires au tarif de 100 € et trentennaires au tarif de 70 €; et ce à compter du 1^{er} mai 2010.

SUIVI DES DOSSIERS EN COURS LOTISSEMENT

Le devis définitif des frais de bornage du géomètre a été reçu en mairie, ainsi que la demande de déclaration préalable.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de ne pas assujettir le budget lotissement à la TVA.

ACCESSIBILITÉ (PROJET PAVE)

Le projet accessibilité, compétence de la Communauté de Communes nécessite de définir dans une première étape les cheminements usuels (aux lieux publics), projet élaboré avec l'aide de Monsieur Claude Nivault de la DDT.

Le plan (du point d'apport volontaire derrière l'église jusqu'à la salle, en passant devant la Mairie) a été validé en Conseil sur l'avis du comité de pilotage (constitué des membres de la commission voirie).

Ultérieurement des réunions avec le bureau d'études choisi par la Communauté de Communes seront organisées pour finaliser ce PAVE communal (Plan d'Accessibilité de la Voirie et des Espaces Publics).

COMPTE RENDU COMMISSION CHEMINS

Propositions de la commission :

Réfection du parking de la Mairie et réparation du parking de la Salle Polyvalente avant l'été 2010.

Entretien des clôtures : enlever la clôture et le portail d'entrée du parking de la salle, et le délimiter par la pose de pierres, remplacer le grillage autour de la salle, refaire à l'automne la clôture de l'ancienne décharge.

Entretien des fossés.

Le Conseil Municipal entérine les propositions de la Commission, et accepte donc de lancer la consultation pour la réfection des parkings de la mairie et de la salle.

QUESTIONS DIVERSES

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- d'acheter 50 chaises empilables accrochables à la société Dactyl-Buro, pour un montant de 986.70 € TTC.
- De remplacer le photocopieur, par un photocopieur-imprimante-fax-scanner en location.

La séance est levée à 22 H, après lecture de ce PV.

Ayant délibéré les jours, mois et an susdits, ont signé les membres présents.